Le Monde idées

SOCIALISME

# Socialisation et nationalisation

par DANIEL ALBAN et FRANÇOIS SOULAGE (*)

DANS le débat qui s'est instauré au sein de la gauche sur la rupture avec le capitalisme, un élément semble totalement absent : l'entreprise. Le projet socialiste semble ne retenir que deux solutions : l'entreprise capitaliste privée, vouée au déclin, voire à la disparition, et l'entreprise nationalisée, résultat de l'appropriation publique des moyens de production et d'échanges. Hors de la nationalisation, point de salut.

Ce mode de représentation a peut-être l'avantage de la simplicité et de la clarté, mais il est erroné et incomplet. La gauche a-t-elle oublié l'immense tissu industriel et commercial que constituent les sociétés d'économie mixte, les coopératives, les mutuelles, les régies, pour lesquelles tant d'élus locaux et de militants dépensent leur énergie sans compter.

Le projet des socialistes pour l'entreprise doit concilier les contraintes de la situation économique nationale et internationale (inflation, chômage, échanges extérieurs) et la nécessité de réformer les structures, de conserver un tissu productif compétitif, de promouvoir des innovations sociales, ainsi que de nouveaux rapports internes de pouvoir. La nationalisation des grands groupes ne répond que très imparfaitement au problème posé. Les socialistes devraient s'interroger sur un processus de transformation beaucoup plus profond : la socialisation. Contrairement à la nationalisation qui est une situation figée, la socialisation est un processus qui vise à mettre fin au pouvoir absolu du détenteur du capital ; pour instaurer une situation de partage de ce pouvoir et des droits qu'il confère entre les diverses parties prenantes : les apporteurs de travail et de capitaux de risques, sans oublier l'environnement économique et social et les autorités locales, régionales ou nationales garantes de l'intérêt général et de l'équilibre du système.

## Trois formes d'intervention de l'Etat

Dans sa forme la plus accomplie, elle suppose l'abolition de toute forme de propriété et du salariat. Une étape satisfaisante serait l'abrogation des droits exorbitants que confère la propriété, ou la suppression du caractère privé et personnel de cette propriété. Un minimum est le partage entre les acteurs déjà cités des avantages et des inconvénients qu'entraine la gestion des unités.

Nous ne pensons pas que la socialisation des entreprises puisse revêtir une forme unique. Nous devons distinguer au sein du secteur socialisé le secteur d'appropriation publique, trop rapidement identifié aux entreprises nationalisées, et l'appropriation collective, non étatique et décentralisée, qui constitue le secteur de l'économie sociale.

L'appropriation publique implique par définition l'intervention de l'Etat ; elle peut prendre au moins trois formes différentes :

● *L'établissement public*, forme d'entreprise au sein de laquelle les actifs appartiennent en totalité à la nation, qui peut en disposer comme elle l'entend. Il n'y a plus ni actionnaires ni actions ; la législation sociale échappe au droit commun. Les P.T.T., le C.E.A., l'E.D.F., la R.A.T.P., les ports autonomes, la Caisse nationale de crédit agricole, les établissements d'aménagement des villes nouvelles, sont des établissements publics. Soumis à l'équilibre budgétaire, ils ont d'abord pour mission le service public et échappent en principe à la concurrence.

● *L'entreprise nationale*, assez proche dans la pratique de l'établissement public, résulte du seul transfert de la propriété des actions au profit de l'Etat. Il existe assez peu d'entreprises nationales pures ; les Charbonnages de France, l'Entreprise minière et chimique, les banques et assurances nationalisées, en sont des exemples.

Sont considérées comme nationales les entreprises dans lesquelles l'Etat détient la quasi-totalité des actions. Elles proviennent en général d'opérations de nationalisations à 100 % ou de regroupements d'entreprises nationales.

● *La société d'économie mixte* est la forme la plus répandue de propriété publique. La liste en est impressionnante : entreprises chimiques d'Etat (C.D.F.-Chimie, A.P.C., M.D.P.A.), entreprises pétrolières de Elf et C.F.P., la Compagnie nationale maritime, Air France, Air Inter, S.N.C.F. et leurs nombreuses filiales, les sociétés concessionnaires d'autoroutes, la Sofirad, la SNIAS, la SNECMA et leurs filiales, etc. On retrouve dans les collectivités locales et régionales le même type d'entreprises pour les opérations d'équipement et d'aménagement ou de gestion d'équipements.

Le concept de propriété cède ici la place à la notion de fonction à remplir. La propriété privée est toujours présente, mais dans une position seconde qui ne lui permet pas d'accéder au pouvoir. L'Etat ou les collectivités sont les seuls décideurs dès lors qu'ils sont décidés à utiliser les droits qui sont les leurs. L'autonomie de l'entreprise est très grande, mais la place des travailleurs dans la décision et la rupture avec les rapports de production capitaliste sont particulièrement faibles. Le pouvoir de l'Etat se substitue au pouvoir du capital et empêche la progression vers les finalités de la socialisation, qui sont une grande audace sociale, l'efficacité économique, la rupture avec les rapports de pouvoir de domination.

## Appropriation collective et économie sociale

L'appropriation collective résulte directement de la pensée politique des premiers auteurs socialistes. Ceux-ci ont d'abord imaginé les mutuelles et les coopératives comme moyens, pour les travailleurs, de se défendre contre les méfaits du capitalisme industriel sauvage en plein développement. Ils ont ensuite imaginé les « associations de travailleurs » comme moyen de l'émancipation économique des travailleurs.

Les régies résultent de la même démarche appliquée dans les collectivités locales.

Dans les coopératives et les mutuelles, le processus de socialisation est plus intense. Les plus-values résultant de la propriété sont en effet impartageables et les résultats acquis, pour leur plus grande part, à la collectivité des coopérateurs ou mutualistes.

*La médiation de l'Etat pour assurer la socialisation est ici supprimée.* Cependant, en l'état actuel des législations et des attitudes, y compris parmi les hommes de gauche, on ne saurait être satisfait de l'efficacité économique et surtout sociale de ce type d'entreprises. Limitées à de petites unités, *les coopératives ouvrières de production* nous paraissent essentiellement avoir valeur d'expérience ; seul un soutien puissant pourrait leur faire franchir un seuil au-delà duquel elles pourraient représenter une réponse alternative à l'entreprise capitaliste privée.

Elles constituent un outil extraordinaire de mobilisation autour d'une idée et d'une équipe libérée de l'emprise du capital. Leur dimension restreinte, la solidarité entre les membres sur un projet commun, le soutien d'un environnement économique et social désormais favorable aux idées de décentralisation, de « vivre au pays », sont autant d'éléments positifs pour une avancée plus complète vers la transformation de la relation salariale. Le plus important obstacle au développement de la formule semble être d'ordre financier. Il faut éviter que, chassé de l'intérieur, le pouvoir du capital ne s'impose de l'extérieur, grâce à la nécessité de l'apport de fonds propres

Nous ne sommes pas aussi laudatifs à l'égard des *autres formes de coopération*, en particulier dans le domaine agricole. Où y a-t-il socialisation sinon sur les risques encourus liés à la commercialisation des produits ? Le même constat nuancé devrait être fait pour *le secteur de la mutualité*. Seuls certains milieux professionnels, en particulier les enseignants, ont conscience de participer au renforcement d'un secteur non capitaliste. Ailleurs, le réflexe corporatiste demeure essentiel.

La croissance du secteur de l'économie sociale constitue une des clés du développement de la société française, car son essor s'appuie sur deux réflexes : la recherche de l'unité d'un groupe, la recherche de la sécurité. Dès lors que l'un et l'autre sont assurés par des moyens appropriés, ce qui serait le cas des coopératives et mutuelles, et des entreprises autogérées, si un gouvernement de gauche décidait de favoriser leur développement en liaison avec la démocratisation profonde de ces entreprises, il deviendrait possible de réaliser les objectifs en apparence inconciliables définis au début de cet article.

## Nécessité et limites des nationalisations

Il n'est pas question de nier que les nationalisations puissent tenir une place essentielle dans le projet socialiste ; mais il faut en définir les limites et savoir qu'elles ne constituent pas une panacée.

● *La nationalisation ne constitue pas une rupture avec l'organisation capitaliste du travail* et des comportements hiérarchiques des individus. Elle est même souvent un élément de renforcement d'une société de non-responsabilité. Il faudrait avoir le courage, à travers une nationalisation, de détruire l'ensemble des relations de travail issues du capitalisme pour en recomposer d'autres qui accéléreront le processus de socialisation.

● *La nationalisation ne doit pas être liée à la reprise d'entreprises en difficulté. La socialisation des pertes* (par l'intervention de l'Etat) et la dévalorisation du capital ne peuvent que conforter ou récompenser le capitalisme dans sa forme la plus perverse. L'intervention de l'Etat doit, dans ces circonstances, se manifester par une prise de contrôle total ou mieux favoriser des expériences de gestion afin de permettre à la collectivité, dont celle des travailleurs, de gérer l'outil de production.

Il n'est pas évident, d'autre part, que la meilleure réponse aux situations de monopole soit la nationalisation. L'Etat dispose de moyens puissants de contrôle, financiers, réglementaires ou législatifs, mal ou peu utilisés. A la limite, la meilleure défense contre le monopole n'est-elle pas le marché ? Mais pas un marché débridé, au sein duquel les rapports de force sont les seuls éléments dominants. Le marché en tant qu'instrument de régulation et de concurrence ne peut jouer son rôle que si, à un niveau élevé, sont définies les règles du jeu et imposés, par le plan les axes essentiels de l'action des agents de production. Seul le couple plan-marché permet de réaliser l'allocation optimale des ressources.

1) L'EXTENSION DU SECTEUR PUBLIC EST UN FACTEUR DE REUSSITE DE LA PLANIFICATION. — L'expérience prouve qu'une planification souple et décentralisée qui prenne en compte les besoins des collectivités et concoure à l'intérêt général ne peut survivre dans un contexte hyper-libéral où règne l'économie privée. Pour que la participation des citoyens ait un sens à l'échelle de la nation, pour que soient fabriqués des produits utiles et accessibles au plus grand nombre, pour que soient créés des équipements qui améliorent la vie de la majorité, il est plus facile de s'appuyer sur des entreprises nationales puissantes.

2) LES ENTREPRISES NATIONALES SONT L'OUTIL D'UNE POLITIQUE INDUSTRIELLE VOLONTAIRE. — La gestion capitaliste repose sur l'obtention du profit maximum, qui assure la survie et le développement de l'entreprise, mais satisfait également le désir d'argent et de puissance de minorités. Or l'intérêt privé et l'intérêt national ne coïncident pas toujours. Ils sont même parfois violemment antagoniste, et cela conduit à des méfaits, supportables lorsqu'ils concernent de petites questions, mais intolérables lorsqu'il s'agit de dépérissement de région, de retard technologique accumulé, d'indépendance nationale mise en péril ou des biens stratégiques ou de première utilité délaissés. D'autres critères de gestion et de politique doivent être mis en avant et la nation dispose dans l'entreprise publique d'un puissant moyen d'action.

3) LES ENTREPRISES PUBLIQUES SONT L'INSTRUMENT PRIVILEGIE D'UNE POLITIQUE SOCIALE ET DE L'EMPLOI. — En période de récession, les entreprises ont tendance à s'attaquer aux dépenses les plus compressibles que sont les frais de personnel. Cela évite de se pencher sur toute une catégorie de dépenses discrétionnaires qui assurent un tampon et une réserve consistants à l'entreprise, clés du pouvoir et de la puissance. Sur ce plan, la supériorité de l'entreprise publique est flagrante. A lui seul, cet argument devrait suffire à gagner la cause de l'extension du secteur public.

Bien entendu, l'extension du nombre et du poids des entreprises publiques relève d'une démarche politique. L'entreprise nationale est un outil de la socialisation. Epurée de ses déviances bureaucratiques, elle pourrait contribuer à redonner au pouvoir démocratique une marge d'action supplémentaire pour assurer le respect des priorités nationales ; à satisfaire la revendication d'une légitimité du pouvoir dans l'entreprise, qui est une aspiration profonde des travailleurs ; à accélérer, enfin, la démocratisation de la vie économique à partir du développement du pouvoir des travailleurs et autres partenaires, non seulement dans les organes de décision, mais à tous les niveaux.

(*) Vice-président et membre du bureau de Socialisme et Entreprise.

# LE MANCHE ET LA COGNÉE

par CLAUDE MANCERON (*)

POUR aller place de la République, je suivrai le boulevard François Mitterrand jusqu'en 1981. Non que je veuille déjà l'assimiler à nos grands parrains des banlieues, Aristide Briand ou Anatole France. Tout mon engagement contre la tentation des camarades qui jettent le manche après la cognée repose au contraire sur la certitude que la ligne de Mitterrand n'a pas cessé d'incarner la lutte contre le régime de l'argent et que l'homme qui sert cette ligne déborde encore de la vivacité des grands lutteurs, comme chaque fois qu'on l'affronte à un renoncement éventuel. Ce n'est pas à titre posthume que je me rallie, une fois de plus, à ce combat-là. Mieux valait d'ailleurs être avec Jean Jaurès ou Léon Blum de leur vivant que de saluer leur mémoire.

Dans ma comparaison du boulevard, je voudrais qu'on voie l'image d'une grande route où nous avons marché à des millions depuis 1965. C'est tout droit. Nous avons été de plus en plus nombreux à tourner le dos au capitalisme, à refuser les bifurcations de la troisième force, à éviter les impasses du dogmatisme bureaucratique où les dirigeants communistes ont voulu nous enfermer. Le socialisme français a suivi son chemin original ; aucun homme de bonne foi ne peut nier que c'est grâce à François Mitterrand, et que les seules chances d'un changement réel de la vie à brève échéance sont ainsi préservées par l'existence et l'accroissement progressif d'un *vrai* parti socialiste.

Résistant dès 1940, Mitterrand a résisté à la restauration de l'ordre moral en 1958 ; il a résisté à la tentation (éprouvée par tant d'autres !) de l'alliance centriste en 1965, en 1973, en 1974. Il a, d'accord avec la grande majorité des socialistes, résisté au diktat suicidaire des communistes en septembre 1977. A mesure qu'il tenait bon, le socialisme reprenait en France sa crédibilité, son authenticité, il redevenait une formidable tentative pour le bonheur dans la liberté. Le vent reprenait son goût. La pâte levait. Notre pays apparemment anesthésié pouvait espérer redevenir le laboratoire de l'avenir. Et plus prosaïquement, des millions de femmes et d'hommes menacés dans leur existence même par le chômage, la pauvreté, la sous-culture, retrouvaient des couleurs au présent.

Tandis que cette marche se poursuivait, amorcée, comme toujours en histoire, par la rencontre d'un grand courant d'opinion et d'un homme apte à le servir, les caricatures de Mitterrand s'évanouissaient l'une après l'autre. L'homme ambitieux ? Son action militante lui a coupé la route de tout poste gouvernemental depuis vingt ans. Le nouveau Kerenski, ou le second Masarik, cheval de Troie des communistes ? On a vu ce qu'il en était dans la nuit du 22 septembre. Entre-temps, après que le raz de marée des élections municipales eut fait prévoir une victoire législative de la gauche, *« les milieux bien informés » s'apitoyaient* sur la mystérieuse maladie qui le rongeait. *« N'était-ce pas la même que celle de Georges Pompidou ?... »*, me demanda, en été 1977, un diplomate qui me prenait sans doute pour le médecin de service. Même ce mal chuchoté ne parvint point à l'abattre : Mitterrand fut miraculeusement guéri dès la rupture de la gauche. Ce sera sans doute le seul miracle à mettre à l'actif de Georges Marchais.

En avril 1978, le choc de la déception de mars n'avait point arrêté la montée du parti socialiste. Cinq élections partielles entrainaient, grâce à lui, l'élection des candidats de gauche les mieux placés. Restait et reste encore un seul espoir à la droite la plus cynique que la France subisse depuis Guizot : une anémie perniciense du seul parti capable de reconstituer un front de classe largement étendu contre les privilégiés.

Si *« Rome n'est plus dans Rome »*, si le socialisme s'affadit à nouveau chez nous, en tournant à une aimable société de marketing, meilleure que les autres pour gérer le capitalisme, ou à une fabrique perpétuelle de notables musclés, adieu l'ami ! Nous n'aurons plus qu'à boire jusqu'à la lie, c'est-à-dire jusqu'en 1988, le calice que nous tend M. Giscard d'Estaing : deux millions de chômeurs, la débâcle de l'Université, la désolation des campagnes, la faillite des entreprises, la justice à vau-l'eau, à moins que Dieu sait quelles bandes de désespérés ou de manipulés ne viennent faire une irruption à l'italienne dans ce quartier réservé des plaisirs délicats qu'un dernier quarteron de jouisseurs continuera d'appeler « la nouvelle société ».

*Tout le débat passionnant qui précède le congrès de Metz porte finalement sur un calendrier d'action* et sur la profondeur de celle-ci. Mitterrand, c'est dans deux ans, ou plus tôt peut-être, trois mois de mesures irréversibles, qui traduiront dans les faits la rupture avec le capitalisme par l'appropriation collective du crédit et des grands moyens de production ; Mitterrand, c'est la garantie, grâce à la prise et la tenue énergique du pouvoir d'Etat, que cela ne nous sera pas repris, comme certaines conquêtes du Front populaire ; Mitterrand, c'est la lancée de l'autogestion progressive par la décentralisation régionale et l'instauration de la démocratie dans l'entreprise.

L'ébauche d'une révolution, oui-da ! Mais dans le respect de la légalité, avec ce quelque chose en plus qui est de nature à réconcilier les socialistes d'abord, la gauche ensuite, les Français pour finir. Mais comment appeler ce que Mitterrand nous apporte ici d'incomparable et qu'il est encore temps d'ouvrir les yeux à tous pour ne pas laisser passer ? Je dirais : la ténacité dans la courtoisie.

(*) Ecrivain.

PIERRE LEFRANC
...avec qui vous savez
Vingt-cinq ans aux côtés de de Gaulle

"Un nouveau et important témoignage sur la profonde détérioration des relations entre le général de Gaulle et Georges Pompidou, à partir de mai 68".
"LE FIGARO"

"...ce beau livre parfois émouvant, parfois caustique, souvent drôle d'un des plus fidèles compagnons de l'homme de Londres, de l'Elysée et de Colombey".
CHARLES LE QUINTREC "OUEST-FRANCE"

"La sincérité et l'exactitude des propos se révèlent éclatants".
ANDRE ARNAUD "EUROPE 1"

"Dans ce récit à la fois sérieux et ironique, nous retrouverons un portrait insolite et fascinant de l'homme d'état et une analyse lucide et profonde d'une action qui a marqué le troisième quart du vingtième siècle".
"LIBERTE DE L'EST"

PLON

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX - 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

| 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|
| — | — | — | — |
| FRANCE - D.O.M. - T.O.M. | | | |
| 128 F | 235 F | 342 F | 450 F |
| TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE | | | |
| 228 F | 435 F | 643 F | 850 F |
| ETRANGER (par messageries) | | | |
| I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | | | |
| 155 F | 290 F | 425 F | 560 F |
| II. — SUISSE - TUNISIE | | | |
| 203 F | 385 F | 568 F | 750 F |

Par voie aérienne — Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.